

Adulte-Relais
Quartier prioritaire BAYLAC/GRAVETTE
MARMANDE

Créé par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, le programme Adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les territoires prioritaires de la politique de ville. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Activité principale du poste

Ce professionnel sera rattaché au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et sera basé sur le quartier prioritaire de BAYLAC/GRAVETTE afin de contribuer à créer ou à améliorer le lien social sur ce quartier tout en étant une personne ressource afin d'accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner les habitants du quartier dans leurs démarches, leurs projets et leurs problématiques du quotidien.

Missions principales du poste

- Accueillir, écouter, informer, orienter les habitants dans leur démarches, projets et problématiques du quotidien (aides aux démarches administratives, favoriser l'accès aux droits sociaux au sens large du terme ...).
- Contribuer à construire ou reconstruire des processus de communication entre les habitants en facilitant les relations de voisinage en favorisant le dialogue et l'accueil des nouveaux habitants...
- Avoir un rôle de « veille sociale » sur le quartier en interpellant les différents partenaires si nécessaire.
- Améliorer et préserver le cadre de vie du quartier en contribuant à la gestion urbaine de proximité (veille technique, petits travaux...) en lien avec les services techniques de la ville.
- Favoriser le dialogue entre les générations et les différentes cultures.
- Renforcer la vie associative, développer la capacité d'initiative et de projet dans le quartier en lien notamment avec le conseil de quartier et le Conseil citoyen.
- Etre un interlocuteur privilégié en lien avec les associations, bailleurs sociaux, établissements scolaires, commerçants ...du quartier et en ayant un rôle d'interface avec les habitants.
- faciliter le dialogue intergénérationnel, accompagner et renforcer la fonction parentale en soutenant les initiatives prises par les parents ou en leur faveur.

- Diffuser des informations relatives au quartier...

Conditions de travail

Cet adulte relais exercera son activité dans les locaux de la structure de quartier (Maison de quartier) lors de permanences physiques et téléphoniques et sera amené à se déplacer au quotidien sur le quartier.

Il sera en contact permanent avec la hiérarchie de sa structure de rattachement, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Marmande.

Ce professionnel ira au contact des habitants et devra développer des liens privilégiés avec les différents acteurs et usagers du quartier. Il sera amené à coopérer avec d'autres membres de la structure ou avec des agents et partenaires externes (associations, bailleurs sociaux, établissements scolaires, administrations, commerçants...)

Compétences requises

- Aisance relationnelle
- Bonne capacité d'écoute et d'analyse
- Sens du dialogue
- Sens de l'observation
- Discrétion professionnelle
- Capacité à gérer l'interculturalité et l'intergénérationnel
- Capacité à repérer et informer sa hiérarchie sur des situations problématiques ou inquiétantes.
- Capacité à transmettre des informations à la population
- Capacité à travailler en partenariat et en équipe
- Capacité rédactionnelle
- Capacités à organiser son temps de travail et à rendre compte.
- Maîtrise de l'outil informatique, de l'internet, des logiciels Word et Excel

Conditions de recrutement : (références : art L5134-102 du CT)

- Etre âgé(e) d'au moins 30 ans ;
- Etre sans emploi ou bénéficiaire d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi, sous réserve qu'il soit mis fin à ce contrat ;
- Habiter le quartier prioritaire Baylac/Gravette
- Niveau III dans le secteur social ou de l'animation souhaité.

Les candidatures ne respectant pas ces conditions ne pourront être étudiées.

Temps de travail : 30/hebdomadaires

Type de contrat : Il sera proposé un CDD Adultes-relais, d'une durée de trois ans.

Rémunération : SMIC horaire

FORMATION

Dans le cadre du dispositif prévu par le poste d'Adulte-relais, le bénéficiaire du poste disposera d'une formation spécifique à la médiation.

SUIVI/ EVALUATION/ ENCADREMENT

L'adulte-relais participera à des réunions d'équipe du CCAS. Son activité sera notamment pilotée dans le cadre de réunions hebdomadaires. La répartition de son temps de travail sera précisée dans un calendrier prévisionnel construit avec lui et précisant les temps et lieux de permanence, les temps « hors les murs » au contact direct des habitants et les temps de reporting.

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

Vos candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre

LE 31 AOUT 2015 dernier délais.

A l'attention de Monsieur Daniel BENQUET, Président du CCAS, 19-21 rue Fourton, 47200 Marmande. Ou par email : ccasaccueil@mairie-marmande.fr